

Le tableau suivant en est une preuve évidente:
 Quantité et valeur de l'orge (produit canadien) exportée du Canada aux Etats-Unis durant les années fiscales 1876 à 1909.

Année	Quantité Minots	Valeur	Année	Quantité Minots	Valeur
1876	10,164,651	\$7,426,827	1893	1,431,328	\$ 638,271
1877	6,243,033	4,503,117	1894	493,551	216,493
1878	6,498,444	3,787,718	1895	1,674,193	706,586
1879	5,193,324	4,643,048	1896	787,787	297,438
1880	6,732,403	4,184,007	1897	1,246,343	371,633
1881	8,724,931	6,272,998	1898	84,083	28,867
1882	11,677,251	10,105,556	1899	122,374	59,158
1883	8,741,626	6,245,263	1900	164,468	77,754
1884	7,700,581	5,064,144	1901	190,547	85,927
1885	9,023,314	5,477,441	1902	17,461	9,499
1886	8,628,287	5,708,130	1903	37,112	17,148
1887	9,437,717	6,245,268	1904	86,175	39,036
1888	9,360,521	6,488,317	1905	101,111	46,225
1889	9,934,501	6,454,603	1906	47,245	21,645
1890	9,939,745	4,582,562	1907 (9 mois)	19,094	8,258
1891	4,752,953	2,849,269	1908	210,788	139,573
1892	2,721,168	1,354,485	1909	266,096	144,660
<hr/> 135,279,351 90,323,435			<hr/> Totaux 6,979,826 2,908,171		
Totaux pour 17 ans.			pour 17 ans.		

Les droits minimes imposés par les Etats-Unis sur l'orge permettent aux fermiers du Canada d'y expédier dans l'espace de dix-sept ans, de 1876 à 1892, un total de 135,279,351 minots, estimés, dans les statistiques, à une valeur de \$90,323,435; tandis que les droits élevés des dix-sept années suivantes abaissèrent notre exportation totale à 6,979,826 minots, d'une valeur de \$2,908,171.

Dans la première période, le prix moyen fut de 67 centins le minot; et dans la seconde période, sous un tarif, allant de 30 centins le boisseau à 30 centins ad valorem, le prix moyen fut seulement de 42 centins le boisseau.

Un relevé sur l'orge propre à la bière, qui fut fait à cette époque par les experts du département de l'Agriculture des Etats-Unis, démontre que le grain canadien était le meilleur, produit en Amérique, et qu'il était seulement surpassé par l'orge produite en Bavière dans le sud de l'Allemagne.

En considérant la grande production des Etats-Unis, il faut se rappeler que le gros de leur récolte ne convient qu'à servir de nourriture au bétail et que la production de l'orge propre à la bière a constamment continué à décliner. A ce sujet, la Commission du tarif des Etats-Unis, (document No 849 sur la réciprocité avec le Canada), fait, dans son rapport au président, les déclarations suivantes: